

FERMETURE DES SERVICES DURANT LES CONGES SCOLAIRES :

Le SNPTES ne peut que désapprouver la proposition de fermer les services dès le 24 décembre pour les congés de fin d'année, pour plusieurs raisons :

Cette question avait déjà donné lieu à de vifs échanges lors du CTS du 30 novembre 2012, où le 24 décembre tombait un lundi.

Nous sommes déjà passés, depuis lors, de 3 semaines de fermeture des services au total dans l'année, à 3 semaines pour les seuls congés d'été (après une consultation des personnels quelque peu « orientée »).

Jusqu'à présent, pour les congés de fin d'année, jamais il n'avait été imposé aux personnels de prendre un congé obligatoire le 24 décembre, la fermeture des services intervenant entre les deux fêtes.

HISTORIQUE DES FERMETURES DES SERVICES DEPUIS 2012 :

2012	2013	2014	PROPOSITIONS 2015
Du mercredi 26/12/2012 au mercredi 02/01/2013 matin soit 7 jours de fermeture	Du jeudi 26/12/2013 au jeudi 02/01/2014 matin soit 7 jours de fermeture	Du vendredi 26/12/2014 au vendredi 02/01/2015 matin soit 7 jours de fermeture	Du jeudi 24/12/2015 au 04/01/2016 matin soit 11 jours de fermeture

Les personnels ne sont pas dupes et ont bien compris qu'il s'agit là de mesures d'économies sur les jours fériés encadrés par des jours travaillés.

La proposition du SNPTES est de fermer du lundi 28/12/2015 au lundi 04/01/2016 matin, soit 7 jours de fermeture entre les 2 fêtes.